



CALDA (*Canadian Airline Dispatchers Association*)



CONSEIL DES SYNDICATS D'AIR CANADA

Financement du régime de retraite

Le 2 décembre 2008

Les pertes de valeur pour le moins significatives récemment subies par les marchés financiers ont affecté la valeur des actifs détenus au nom des employés membres des régimes de retraite d'Air Canada. La compagnie a récemment convoqué une réunion avec tous ses syndicats afin de leur faire part de ses préoccupations concernant l'augmentation des contributions à laquelle elle devra sans doute faire face pour combler cette dépréciation des actifs du régime.

La compagnie nous a annoncé qu'elle travaille avec d'autres importants employeurs des secteurs de juridiction fédérale qui contribuent à des régimes de retraite à prestations déterminées, afin d'obtenir du gouvernement fédéral des modifications aux règlements des régimes de retraite. Air Canada a demandé aux syndicats de se joindre à ses efforts pour demander au gouvernement d'effectuer des changements aux règles lui permettant de diminuer la contribution qui devra être faite par la compagnie pour compenser le manque à gagner des régimes de retraite.

Les syndicats d'Air Canada ont tenu une rencontre vendredi dernier afin de discuter de leur réaction à la situation exposée par la compagnie. Nous sommes déterminés à travailler ensemble à la protection des régimes de retraite au nom de nos membres et de nos retraités. Nous nous sommes rappelés que lors du processus de négociation lié au recours à la LACC, nos efforts concertés pour préserver nos régimes de retraite ont été couronnés de succès.

Nous aurons recours aux ressources professionnelles qui sont à notre disposition dans le but d'envisager sans délai toutes nos options dans ce dossier. Nous n'avons encore pris aucune décision quant à notre réponse à la démarche de la compagnie. Nous avons demandé une rencontre conjointe avec les représentants de la compagnie afin d'obtenir certaines informations supplémentaires. Nous vous tiendrons informés de la suite des choses.

Jeudi dernier, le gouvernement fédéral a avancé une proposition consistant à accorder aux compagnies partenaires de régimes de retraite à prestations déterminées 10 ans (plutôt que 5) pour rembourser le déficit de financement de leurs régimes de retraite et ce, à compter du 31 décembre 2008. Il semble que les entreprises devront obtenir l'appui des membres de leurs régimes de retraite s'ils veulent souscrire à cette mesure, à moins qu'elles obtiennent une lettre de crédit couvrant ce manque à gagner. Le gouvernement envisagerait aussi d'apporter d'autres changements permanents aux règles de financement des régimes de retraite dès 2009. Nous surveillerons attentivement l'évolution du dossier de la réglementation des régimes de retraite.

Le Conseil des syndicats d'Air Canada est composé des syndicats représentant les employés d'Air Canada : l'Association des pilotes d'Air Canada, l'Association canadienne des régulateurs de vol, les Travailleurs canadiens de l'automobile, le Syndicat canadien de la fonction publique et l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale.

Le Conseil des syndicats d'Air Canada

Commandant Andy Wilson, président, APAC

Russ Williams, président du Conseil local, CALDA

Leslie Dias, présidente, Section locale 2002 TCA

Lesley Swann, présidente, Composante d'Air Canada du SCFP

Jim Coller, président, district 140 de l'AIMTA